

ÉQUITÉ POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DEMANDENT D'EXCELLENTS SERVICES PUBLICS, IMMÉDIATEMENT !



La réconciliation

L'enseignement postsecondaire est un droit issu de traités que l'État du Canada garantit aux peuples autochtones de ce pays, tel qu'il est énoncé dans la Proclamation royale de 1763 et réaffirmé comme un droit constitutionnel dans la Loi constitutionnelle de 1982. Bien qu'il s'agisse d'un droit fondamental, des décennies de sous-financement gouvernemental à l'ordre fédéral ont rendu les campus inaccessibles à des milliers d'apprenantes et d'apprenants autochtones. À l'ordre provincial, le gouvernement adopte souvent une mentalité de « refiler la responsabilité à quelqu'un d'autre » lorsqu'il fait face à des questions liées à l'éducation des Autochtones, selon la logique voulant que les questions concernant les communautés autochtones relèvent entièrement du gouvernement fédéral.

Les étudiantes et étudiants autochtones qui arrivent sur les campus postsecondaires sont souvent aux prises avec des niveaux élevés de racisme et de discrimination, en raison du manque d'éducation du public sur l'histoire du colonialisme au Canada. Les étudiantes et étudiants autochtones ont également de la difficulté à accéder à des services de soutien conformes à la culture et sont tenus de suivre des cours et des programmes d'études eurocentriques.

Trois réalités



22,500 | étudiantes et étudiants autochtones incapables de poursuivre des études postsecondaires en raison d'une insuffisance de fonds.



11,3% | population autochtone qui détient un grade universitaire; un écart important par rapport à 29,3% pour la population non autochtone.



9 | nombre d'établissements postsecondaires sous la direction des Autochtones en Ontario. Ces établissements ne reçoivent pas de fonds publics.

ÉQUITÉ POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DEMANDENT D'EXCELLENTS SERVICES PUBLICS, IMMÉDIATEMENT !

La population étudiante réagit

Les étudiantes et étudiants, et en particulier les étudiantes et étudiants autochtones, reconnaissent que tout effort de réconciliation au nom du gouvernement provincial doit être appuyé par des consultations communautaires, des fonds et des ressources accrus pour faire de l'Ontario un chef de file en matière d'éducation autochtone. Ces efforts devraient comprendre une augmentation des programmes d'études sur les communautés autochtones, une augmentation du nombre et de l'offre de cours en langues autochtones, une augmentation de l'embauche de professeures et professeurs autochtones, ainsi qu'une formation en sensibilisation culturelle fournie aux professeures, professeurs et à l'administration des collèges et des universités.

La population étudiante se mobilise

Tant à l'ordre fédéral que provincial, les étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire soutiennent les appels des communautés autochtones pour l'amélioration de l'accès à l'éducation.

Participez à ces efforts en :

- 1** **Faisant pression sur votre administration pour qu'elle adopte les Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation et les mette en œuvre sur le campus.**
- 2** **Soutenant les activités et les campagnes organisées par votre association locale des étudiantes et étudiants autochtones.**
- 3** **Faisant pression sur vos candidates et candidats pour exiger une stratégie en matière d'éducation des Autochtones.**